



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



04052097

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

22-03-2004

Pr le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **ASTRONEF**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : avenue Baron de Lhoneux, 20 à 5100 Namur/Jambes

N° d'entreprise : 0475017611

Objet de l'acte : **Modification de l'objet social**

D'un procès-verbal dressé par le notaire Louis JADOUL à Namur le 08/03/2004 en cours d'enregistrement, il résulte que les associés ont décidé d'ajouter à l'objet social ce qui suit :

"La société a également pour objet la réalisation, principalement en Belgique mais également dans tout pays quelconque, pour son compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, de toutes opérations foncières et immobilières et notamment :

- l'achat, la vente, l'échange, la construction, la reconstruction, la démolition, la transformation, l'exploitation, la location et la gérance de tous immeubles bâtis, meublés ou non;

- l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, le lotissement, l'exploitation, la location et l'affermage de tous immeubles non bâtis.

Ainsi que la réalisation de toutes opérations relatives à l'activité d'administrateur de biens, de marchand de biens et la prise et remise de fonds de commerce.

La société peut réaliser son objet en tous lieux, de toutes les manières et suivant les modalités qui lui paraissent le mieux appropriées.

Elle peut accomplir son objet pour compte propre ou pour compte de tiers, comme

elle peut affermer ou donner à bail ses installations et exploitations ou les donner à gérer à des tiers, en tout ou en partie."

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME délivré avant enregistrement uniquement pour être déposé au greffe du Tribunal de Commerce.

Louis JADOUL, notaire.

Déposés en même temps :
expédition de l'acte;
coordination des statuts